

ABONNEMENT.

Ce Journal paraît le JEU-
DI, et l'abonnement com-
mence avec l'année, payable
d'avance, comme suit :

CANADA.....\$2.00
ETATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00

Pour ceux qui ne se
conformeront point à
cette règle, l'abonne-
ment est de \$3.00, pay-
able à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

ADMINISTRATION.

LE

FOYER DOMESTIQUE

Tout ce qui concerne la
rédaction ainsi que la cor-
respondance se rattachant
aux abonnements, envoi
d'argent, annonces,
impressions, &c., &c.
doit être adressé à
Mr l'ADMINISTRA-
TEUR du *Foyer Do-
mestique*, à Ottawa,
franc de port.

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Collaboration.

CÉLÉBRATION

DU

25^e ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français
d'Ottawa.

Discours par M. P. Chauveau.

(Suite.)



Mous avez su parler et écrire
votre langue de manière à
la faire aimer et admirer
d'un grand nombre de ceux
qui vous entouraient. Vous
avez su faire reconnaître
en vous par de là les mers
les co-héritiers de la gloire
littéraire du dix-septième
siècle et, si l'on vous repro-
che quelque chose, c'est de
n'avoir point ajouté à l'héri-
tage fraternel les embellis-
sements d'un goût douteux, qui quelque
fois le déparent ailleurs.

Et avec cela un grand nombre d'entre
vous ont suivi la moitié du conseil qu'on
leur donnait. Ils n'ont pas oublié ni dé-
daigné le français, mais ils ont appris
l'anglais.

Ils ont cru que parler les deux langues
par excellence du monde moderne n'était
pour personne un signe d'infériorité. Ils
ont cru qu'avoir à leur service ces deux
puissants instruments de civilisation, qu'être
libre de puiser dans ces deux grands
trésors de la science et de la littérature, ce
n'était tout au plus que l'embaras de trop
grandes richesses.

Ils se sont dit : si un trop grand nombre
de nos co-sujets d'origine britannique de-
daignent notre langue, si ayant tant d'ex-
cellentes occasions de l'apprendre ils ai-
ment mieux ne pas la savoir, alors, tant
pis pour eux ! Pour nous, sachons affir-
mer les droits de notre nationalité ; pour
les conserver, faisons même souvent de gé-
néreux sacrifices de vanité ou d'influence
personnelle ; mais soyons en mesure de
pouvoir revendiquer au besoin nos privi-
lèges de sujets britanniques dans la langue
de l'empire.

C'est ce qu'ont fait Papineau, Vallières,
La Fontaine, Morin, Cartier, pour ne par-
ler que de ceux qui ne sont plus.

Et ils avaient de grands exemples sous
les yeux. Ils n'ignoraient pas qu'un des
hommes les plus illustres de la magistra-
ture anglaise, qu'un des plus éloquents dé-
fenseurs, je dirai mieux, un des fondateurs
des libertés constitutionnelles de l'Empire,
Lord Brougham, était aussi fier de ses
discours et de ses écrits en langue fran-
çaise que de ceux qu'il avait faits dans sa
langue maternelle.

Lord Elgin, qui le premier, je crois, a
lu le discours du trône dans les deux lan-
gues, et cela au moment où nous venions
de reconquérir l'usage officiel du français,
Lord Elgin en plus d'une occasion a su
être aussi éloquent dans la langue de
Bossuet que dans celle de Shakespeare.

Mais vous mêmes, Messieurs, vous avez
ici dans le haut patronage accordé à cette
soirée, un autre exemple d'un homme
d'Etat anglais qui sait apprécier la langue
de nos pères. Vous n'ignorez pas non plus
que l'auteur d'un livre charmant sur les
régions polaires s'est fait gloire d'écrire
une lettre gracieuse et sympathique aux
lecteurs de la traduction française de son
ouvrage. (Vifs applaudissements).

Du reste les efforts que nous avons faits
pour faire aimer notre langue, pour la
populariser autour de nous, tout en mon-
trant une juste appréciation de celle qui
est de beaucoup la plus répandue dans la
confédération, ces efforts ont porté leurs
fruits.